

**AMICALE NATIONALE  
DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL  
N°141**

**AVRIL - MAI - JUIN**

**ESPRIT CHASSEUR**

Patriotisme      Solidarité  
Altruisme      Tradition      Humour  
Fidélité      Courage  
Amitié

**Sommaire**

Le Mot du Président	page	2
Le Mot du Chef de Corps		3
Hommage à la Marraine du 2 Ch		6
Billet d'humeur		8
Zeebrugge le 4 février 2008		9
Commémoration de l'Abbé BOUGARD		10
Cotisation 2008		11
Assemblée Générale et Banquet de l'Amicale		12
Quand les Régiments de Chasseurs possédaient leurs Musiques		13
Nouvelles du Musée des Chasseurs à Pied		14
Dons pour le Musée		18
Esprit - Traditions et Souvenir		18
A vos agendas !		19
Cérémonies d'hommage		20
Agenda de l'Harmonie Policière et du 2 Ch de Charleroi		21
Avant que le souvenir ne s'en perde		22
Pensée		28
Le Chasseurs à Pied Marcel CANIVET		30
Ecoducan		32
Jeux et solution		34
In Memoriam		36



# LE MOT DU PRESIDENT



Le 1<sup>er</sup> Mars, lors de l'assemblée Générale, vous m'avez désigné comme Président.

Je vous remercie de votre confiance et je ferai mon maximum pour ne pas vous décevoir. Néanmoins, je ne pourrai rien réaliser seul. Dès lors, je lance un appel à toute personne ayant des idées, suggestions, ... afin de faire vivre et de représenter notre Amicale.

L'Assemblée Générale ainsi que le banquet se sont très bien déroulés. La participation «des jeunes Chasseurs de Siegen, Spich et Marche-en-Famenne accompagnés de leur épouse» a été particulièrement très bien appréciée par un bon nombre des personnes présentes.

De même un grand merci à la forte délégation de nos amis d'Eppegem.

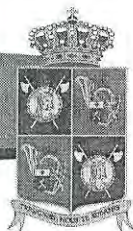
CHASSEUR UN JOUR – CHASSEUR TOUJOURS

P. VAN der STRAETEN  
Président





# LE MOT DU CHEF DE CORPS



Chasseurs gaulois du Quartier Général 7 Brigade – 2 Chasseurs à Pied,

Si certains d'entre vous avaient imaginé qu'après le sprint du dernier trimestre de 2007 (BERGEN, GUIBERT, GRAFENWOEHR), le rythme des activités allait se ralentir au début 2008, ils se sont lourdement trompés... Plus que jamais, la charge de travail est soutenue. Nous ne nous en plaindrons certainement pas. Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités de nos unités sont les quatre activités majeures d'un QG.

Notre commandant de brigade ayant été proposé par le comité d'avancement de ce début d'année au grade de général major, nous aurons une remise de commandement dans le courant du premier semestre 2008. A ce jour, son successeur n'est officiellement pas connu, mais les impératifs matériels nous imposent d'aller de l'avant. D'ores et déjà, la cérémonie est planifiée pour le vendredi 18 avril après-midi et les cartons d'invitation indiquent le nom du Colonel BEM DECONINCK, ancien Chef de Corps du 1/3 Régiment de Lanciers.

Au niveau des visites, nous avons eu en janvier celle du nouveau Ministre de la Défense, Monsieur Peter De Crem, qui découvrait dans ces nouvelles fonctions la Composante Terre. Sur des délais courts, nous avons su montrer le savoir faire et la réactivité de la 7 Bde et je remercie tout le personnel du QG qui s'est impliqué. Chacun a tenu dignement sa place et le déploiement des moyens de la Composante organisé sous la houlette du Cdt VAEL sur la plaine de parade du Régiment des Chasseurs Ardennais fut très apprécié. Nous avons tenu un langage clair, ne cachant rien, attirant l'attention sur la 'distance' entre les décisions de la capitale et les réalités du terrain.

En 2008 et 2009, un grand projet nous occupera et nous coûtera beaucoup d'énergie : la mise sur pied d'un 'Force Headquarter' (FHQ) dans le cadre d'un Groupement Tactique interarmes, autrement dit European Union Battle Group (EUBG), qui devrait être mis en posture d'attente opérationnelle au second semestre 2009.

Il s'agit d'un défi de taille pour le Quartier Général de la 7 Brigade.

En effet, nous devons constituer l'armature d'un état-major de niveau opérationnel belgofrançais. Celui-ci n'est pas du tout à comparer avec ce que nous connaissons. Il doit planifier et gérer peu d'unités en comparaison avec ce que nous faisons dans le cadre d'une brigade HRTF (High Readiness Task Force), mais la largeur de son spectre de responsabilités va bien au-delà : intégration des trois dimensions d'une zone d'opération (terrestre, aérien et naval), liaison directe entre le niveau stratégique (EM au Mont Valérien – Paris) et les troupes déployées, rôle d'interface avec le monde civil (OIG, ONG, autorités gouvernementales, partis en présence). Bref, pas mal de domaines qui, jusqu'à présent, n'appartenaient pas à la sphère d'une brigade classique. Notre commandant de Composante, le Général Major Testelmans y voit un nouveau rôle pour les deux états-majors brigade encore existant en Belgique. Des SOP (Standard Operating Procedures – Procédures standardisées pour les opérations) doivent être développées et testées. Nous sommes impliqués dans ce processus en participant régulièrement à des MAPEX de COMOPSLAND à ELSENBORN.

Mai nous verra construire et gérer l'infrastructure de ce FHQ lors de deux exercices : TECHNICAL RESPONSE (du 05 au 09 Mai) et INITIAL RESPONSE (du 13 au 23 Mai). Une grosse cinquantaine d'entre nous sera intégrée dans l'ordre de bataille de cette aventure : une moitié au sein de l'état-major même (sur une centaine de fonctions partagées entre Belges et Français), l'autre dans une compagnie d'appui spécialement créée comportant environ 240 militaires de spécialités diverses.

Au niveau individuel, nous devons passer par la préparation habituelle pour un déploiement opérationnel : J-ICCS, L-ICCS et « Human Ops ». Une première semaine d'exercices a eu lieu à ELSENBORN du 10 au 14 mars. Une seconde aura lieu du 29 septembre au 03 octobre à Marche-en-Famenne. Tandis qu'un module « Human Ops » sera organisé du 13 au 24 octobre durant les jours ouvrables, également au sein du Camp Roi Albert.

Pendant ce temps, nos missions classiques courent toujours. Ainsi, nous organiserons deux MR Ex (Mission Rehearsal Exercice – anciennement exercice de synthèse) : l'un au profit du Détachement ISAF 17 (fourni par le 1/3 L renforcé par un peloton du 2/4 ChCh) du 26 au 30 mai à BEAUVECHAIN et l'autre au profit du BK 28, détachement constitué par le 2/4 ChCh, du 02 au 06 juin à ELSENBORN. Simultanément, une quinzaine de membres de l'état-major se rendront à STRASBOURG pour un CAX dans le cadre de l'Eurocorps (CP Trg II / COMMON EFFORT) du 02 au 13 juin. Après une semaine au Quartier afin de se remettre à jour, nous entamerons alors la 42<sup>e</sup> édition de la MESA du 25 au 28 juin avant de basculer vers la préparation du

défilé à pied pour la fête nationale. Un semestre chargé donc !

Je m'en voudrais de ne pas évoquer les Chasseurs gaulois en opération. Le Cdt LAVEN sert dans la spécialité CIMIC au sein du Détachement BELUFIL 5 (à base du 1C/1 Gr), tandis que le Cdt DEFRAIGNE et le Capt COCKX vont être également déployés au Liban en avril pour une durée de six mois dans leur spécialité respective : renseignement et déminage. A partir de mai, l'Adjt OOMS travaillera quant à lui en tant que sous-officier CInt (contre renseignement) sur la base de KAIA en Afghanistan dont la Belgique assure le commandement jusqu'en octobre. Je pense qu'il est important que le QG s'implique dans les opérations en cours pour conserver et augmenter son savoir-faire. A ce stade, nous ne pouvons le réaliser en unité constituée, mais je vous encourage vivement à postuler pour les missions individuelles.

Je ne doute pas que chacun, dans sa sphère de responsabilités respectives, aura à cœur de s'engager à fond pour le succès et le bon renom de l'équipe. Plus que jamais une devise s'impose : « Y croire, vouloir, ne jamais renoncer ». Dans un environnement en pleine évolution (notamment la fameuse étude TSS/CSS qui accouchera peut-être enfin de décisions...), au milieu des coordinations multiples, incessantes et usantes pour les renforts en matériels, véhicules et personnel, il convient de conserver un moral d'airain et d'agir au mieux des intérêts de nos unités. Défendre notre opérationnalité, rester réaliste, proposer des solutions pragmatiques, être proactif sont des missions quotidiennes qu'il nous faut sans cesse remettre sur le métier, comme dirait Boileau. Je sais pouvoir compter sur vous. Ensemble, nous maintiendrons le cap et offrirons au pays des soldats entraînés, prêts à servir en opération la politique étrangère de nos dirigeants : notre 'core business'.

Eric KALAJZIC

Lieutenant-colonel breveté d'état-major

Chef de Corps

Chef d'état-major 7 Brigade

## Hommage à la Marraine du 2<sup>e</sup> Chasseurs à Pied,

Lorsqu'un nouveau membre s'affiliait à l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied (ANCAP), il se voyait parrainé.

Lors du décès de son filleul et en hommage à son défunt mari, le commandant de réserve Robert COLIN, co-fondateur en 1968 de l'ANCAP, madame Emilie COLIN accepte de devenir la marraine des Chasseurs à Pied.

Présente aux cérémonies et aux festivités de l'unité, elle appréciait tout particulièrement être entourée des enfants du personnel de «son» unité lors de la fête de Saint Nicolas.

Emilie COLIN est née le 29 décembre à CHARLEROI. Elle aura deux enfants, Jean-Pierre et Jacques qui lui donneront 4 petits-enfants et 8 arrière petits-enfants. Emilie et Robert sont très actifs au sein de l'Armée Secrète lors de la Deuxième Guerre mondiale.

Que la Compagnie séjourne à SIEGEN, à SPICH puis à MARCHE-EN-FAMENNE, la Marraine s'est toujours investie dans la vie de l'unité. Ce n'est qu'en début 2007, lorsque son état de santé ne lui a plus permis de se déplacer que nous n'avons plus eu le plaisir de la voir lors de nos activités.

Qu'à cela ne tienne, le Grand Saint en personne, accompagné d'une délégation du Quartier Général lui a rendu visite le 10 décembre, chez elle, au boulevard Tirou.

Hasard, présage, allez savoir mais lorsque le Chef de Corps, l'Adjudant de Corps et le Caporal de Corps, au retour de la cérémonie d'hommage à Olivier GOSSYE à FLENU le 31 janvier, ont décidé d'aller rendre visite à Marraine, ils étaient loin de se douter que c'était pour la dernière fois. Le 1 février en effet, elle s'éteignait paisiblement, chez elle...

Lors de ses funérailles, le 4 février 2008, une importante délégation de notre unité a tenu à témoigner un dernier hommage à un petit bout de femme mais surtout à une grande dame...

Mais le plus belle hommage, nous le laisserons à Doriane HESBEEN (fille de notre spécialiste CBRN) qui, lors de la distribution des ca-

deux, s'inquiétant de l'absence le Marraine demanda : «elle n'est pas là, la femme de SAINT-NICOLAS ?»...





## Billet d'humeur.

L'Informatique.

Beaucoup d'anciens ont connu l'Adjudant de 1<sup>ère</sup> classe Edouard JACQUET. Il était CSM (Adjudant d'Unité) de la Compagnie Armes Lourdes (Cie SP) au 2 Chass à Charleroi ce qui situe les années dont il est question : 1960 et au-delà.

JACQUET était à sa manière un as de l'information.

Quand il devait communiquer un message au cadre de la Compagnie, il griffonnait un texte sur un bout de papier, et disait à son employé : «Va montrer ça à tous les gradés et fait signer pour VU». Dans la journée, du Commandant de la Compagnie au jeune Caporal, tout le monde était au courant.

Lorsqu'il faisait l'appel du matin, les soldats ne pouvaient pas répondre : «Présent», mais ils devaient dire : «Je suis de corvée cour», «Je suis de garde», «Je vais au tir», « ... ». Bref, à la fin de l'appel, le CSM avait la certitude que tous étaient au courant de leurs tâches journalières.

Aujourd'hui, les responsables de tous grades ont un ordinateur sur leur bureau mais rares sont ceux qui sont au courant lorsqu'on les interroge ... «Un instant de patience, cher ami, je vais interroger l'ordinateur ...».

Ou bien : «Allez voir sur Internet ... cliquez sur ... et vous aurez le renseignement que vous cherchez ...».

Et si je téléphone à ma compagnie d'électricité, une boîte vocale me répond : «Pour le Service Technique, poussez sur 1 ... , pour la facturation, poussez sur 2 ... , pour ...» ensuite un peu de musique classique. Et une fois sur deux, l'employé qui me répond au bout du fil me dit : «Excusez-moi, mais le collègue qui traite votre problème est absent, voulez-vous bien rappeler plus tard ...».

Et on lit dans les journaux qu'une des causes de dépression chez les jeunes, voire de suicide, est l'usage exagéré de l'ordinateur et de l'Internet.

Des enfants que je connais passent des heures devant leur ordinateur à s'envoyer des messages bourrés de fautes d'orthographe ou à jouer à toute sorte de jeux ... les parents croyant qu'ils recherchent de la documentation pour l'école.

Des fonctionnaires jouent aussi à des jeux, ou visitent des sites chauds à l'insu de leur patron pendant les heures de travail.

Bref, et ça me fait râler, l'homme est en train de se laisser bouffer par les machines. Il ne se rend pas compte que son esprit ne fonctionne plus qu'avec l'aide de la machine et qu'il y perd une partie de sa dignité.

Je sais ce qu'on va dire : «Il faut marcher avec son temps ... pourquoi ne pas utiliser le progrès ... pourquoi se fatiguer à faire un travail que la machine fait mieux que moi ...».

Allez, vous avez raison, je suis un râleur arriéré et je fais des réussites sur un ordinateur qu'on m'a donné, et ma femme me dit : «Tu vas pianoter ?» croyant que je vais faire mon courrier ...

Bon ... Mais après ces aveux, je me demande ce que feu Edouard JACQUET ferait s'il était CSM en 2008 avec un ordinateur sur son bureau.  
Je ris en m'imaginant l'affaire !

#### Le Râleur

-----  
**Zeebrugge le 4 février 2008.**

C'est le lundi 4 février que la Marine avait fixé rendez-vous à la Base de Zeebrugge à notre équipe ANCAP qui depuis plusieurs années organise le stand des « Chasseurs à Pied » lors des journées de la Marine.

Cette équipe était composée pour la circonstance de (*par ordre alphabétique*) : BALTI Roger, BLONDEL Gilbert, CHASSEUR Luc, COWEZ Henri, DANNAU Serge, HANOTEAU Adelin ainsi que de VAN DEN BOSSCHE Joseph et son épouse (nos deux traducteurs de la BD « La Belle Histoire des Chasseurs à Pied » en néerlandais).



A leur arrivée à la Base Marine de Zeebrugge, notre équipe fut accueillie par le Commandant de la Base, le Capitaine de Corvette Koen VERBOUW et son Adjudant de Corps, le Maître Principal VAN HIFTE ; de même que par le Capitaine de Frégate Philippe CORNEZ, ancien Commandant de la Base et actuellement responsable des relations publiques à la Marine.

A cette occasion, la BD traduite en néerlandais et dédicacée fut officiellement remise aux responsables de la Composante Marine.

La suite du programme de l'avant-midi s'est poursuivie par la présentation d'un film sur notre Marine ainsi qu'une visite du navire logistique « GODESIA ».

Après le repas nous avons été reçus par le Chef d'Etat-major et l'après-midi s'est poursuivie par une réunion préparatoire à l'organisation des journées de la Marine programmées pour cette année le samedi 28 et dimanche 29 juin. En résumé, une journée bien remplie et surtout productive.

---

### **Commémoration de l'Abbé BOUGARD.**

C'est toujours avec beaucoup d'émotion que les représentants de l'ANCAP ont participé à la commémoration de l'enlèvement par la Gestapo le 11 février 1943 de l'Abbé Alphonse BOUGARD, vicaire de la paroisse Saint Lambert (Petit Courcelles) et ancien aumônier du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, mort au camp d'extermination de « Cross Rossen » le 20 novembre 1944.

Après la grand messe célébrée à la mémoire de tous les déportés de cette sombre période que fut la seconde guerre mondiale, les Associations patriotiques ainsi que les représentants du Collège échevinal se sont réunis pour la cérémonie de dépôt de fleurs ainsi que pour rendre un hommage particulier au monument dédié à l'Abbé BOUGARD ; le tout aux sons de la sonnerie aux morts, de la Brabançonne et du chant des partisans ; ce dernier étant une interprétation d'Yves MONTAND. Soulignons la présence martiale de notre fidèle porte drapeau : Jacques BARET.

**17 Février cérémonie commémorative au « Roi Albert I<sup>er</sup> »**

Ce dimanche 17 février, jour de la commémoration de la mort du Roi Albert 1<sup>er</sup> l' ANCAP était représentée par son Secrétaire, Henri COWEZ et son Porte-Drapeau, Jacques BARET aux cérémonies organisées par la ville de Charleroi.

Le Commissaire divisionnaire Philippe SOMME, administrateur de notre Amicale était également présent avec une double casquette, comme représentant de la Police locale et de l'ANCAP.

Rappel « Cotisation 2008 ».

## COTISATION 2008

La cotisation pour l'année 2008 est maintenue à 8 € minimum.

Elle est à payer au compte C.C.P N° 000-0199352-17 de l'ANCAP.

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :  
"Cotisation 2008"

*Les quelques 50 retardataires verront un point rouge figurer en regard de ce rappel.*

*Nous leur demandons de combler cet oubli en s'acquittant le plus rapidement possible de cette participation indispensable au bon fonctionnement financier de notre Amicale.*

*Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette cotisation en 2007 et en début 2008. Ces membres ont déjà trouvé ou trouveront leur carte de membre annexée au présent Cor de Chasse*

## Assemblée Générale et Banquet de l'Amicale.

L'Assemblée Générale de l'ANCAP suivie de son traditionnel banquet se sont déroulés ce samedi 1<sup>er</sup> mars au restaurant « Le Petit Versailles ».

Si pour le compte-rendu de l'Assemblée Générale vous devrez attendre la parution du prochain Cor de Chasse en juillet, nous pouvons déjà annoncer que le banquet qui suivit cette Assemblée fut une réussite.

Non seulement la pluie s'est abstenue de tomber ce jour-là, chassée d'ailleurs par un grand vent prévu pour la circonstance. Le menu qui nous fut servi fut apprécié par tout un chacun et ce, dans une l'ambiance des plus conviviale, comme vous le suggèrent les photos ci-après ...



La guerre terminée, il réintègre son Régiment du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied en qualité de Sous-Chef de musique. Sa première apparition à NISMES remonte à 1948.

Lors de la visite du Président National des Prisonniers de Guerre 40-45, il dirige la formation musicale composée d'anciens P.G. du Canton de COUVIN. Son talent, sa modestie, ses dons de compréhension lui permettent de se placer au niveau des musiciens amateurs et de s'en faire autant d'amis. Grâce à ces qualités, il va devenir pour eux le type parfait du chef de musique. C'est ainsi qu'il est appelé à la tête des sociétés de Couvin, Mont-sur-Marchienne, Morialmé et Châtelet.

C'est à NISMES qu'il termine sa brillante carrière de chef de musique. Nommé directeur des fanfares L'Echo d'Avignon en 1962, c'est pour raison de santé qu'il devra abandonner en 1966, regretté par tous ses musiciens.

En 1967, il obtient le Prix National de Composition J.E. STRAUWEN pour l'ensemble de son œuvre pour harmonies et fanfares. Récompense combien méritée et couronnement d'un grand artiste.

J. JOURQUIN s'éteint le 20 novembre 1969 à Mont-sur-Marchienne, nous léguant une œuvre considérable qui compte plus de 500 compositions de tous genres. Il laissera encore bien plus à tous ceux qui ont eu la joie, le privilège et la fierté de jouer sous sa baguette.

Un concert se déroulera à cet effet le 4<sup>ème</sup> dimanche de septembre 2008 à NISMES, où vous êtes cordialement invités.

*(Vu la médiocre qualité de la photo de J. JOURQUIN qui nous fut fournie, il nous est impossible de la reproduire dans la présente revue)*

---

## Nouvelle(s) du Musée des Chasseurs à Pied.

### La VIGNERON

Voici environ cinq ans, j'avais écrit un petit article sur le PM VIGNERON, ces quelques lignes sont parues dans la revue mensuelle CIBLES (FR), et dans le bulletin de la défunte Association Militaria THUIN . Je propose aux lecteurs du Cor de chasse de redécouvrir cette arme qui a fait la joie de nombreuses générations de miliciens.

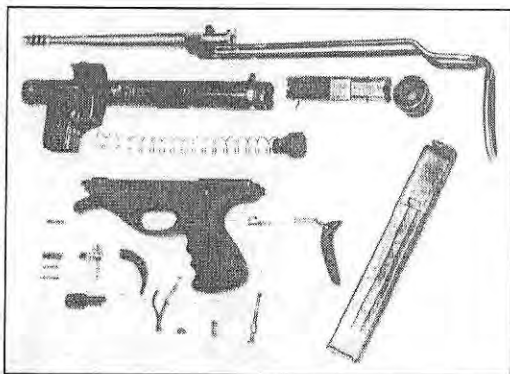
Une première partie de l'article, revue et augmentée, est consacrée à l'histoire, et la seconde aux caractéristiques techniques des modèles de présérie et de grande série, pour se terminer par la manipulation et le démontage, ainsi que l'utilisation au combat, ( si , si,... ).

Au fil des ans de nouveaux éléments sont apparus et je souhaiterais revenir sur la genèse de cet engin.

Si tous les belges qui ont accompli leur service militaire à la Force Terrestre , ainsi qu'au Service Médical, connaissent la mitrailleuse VIGNERON, je suis certain que bien peu d'entre eux connaissent l'origine et le développement suivis par la mise en fabrication de cette arme.

Pour ce faire, revenons dans le début des années cinquante.

Différents fabricants parmi lesquels Impéria, Grimard, Repousmetal et de nombreux autres pas toujours clairement identifiés, proposèrent à l'armée belge différents exemplaires de PM pour essais, ceux-ci se terminèrent en 1952, et c'est le PM VIGNERON qui fut finalement retenu. Celui-ci devait remplacer tous les PM étrangers en service, mais il n'en fut rien car la force navale ainsi que la force aérienne n'adoptèrent jamais cette arme.



Les lecteurs intéressés par l'histoire des armes proposées par les candidats évincés pourront consulter utilement les anciens numéros de la revue AMI.

Il est curieux de constater l'énergie dépensée par tous ces fabricants et inventeurs pour proposer des modèles nouveaux si peu de temps après la fin de la deuxième guerre qui avait laissé un stock important de PM de toutes espèces et dont certains connurent encore une longue carrière, citons par exemple la STEN en Belgique ( qui était toujours en service dans la Light Avi. à la fin des années quatre-vingt ).

Mais revenons à notre VIGNERON, et là nous allons commencer par tordre le cou à une vieille « vérité », en effet si le brevet du PM, ( n° 502.942 en date du 30/10/1951, retrouvé grâce aux recherches effectuées par Mr Michel



### **Quand les Régiments de Chasseurs possédaient leurs Musiques !!!**

J. JOURQUIN ... l'un des Chefs de Musique.

Né le 13 mai 1896 à Marchienne-au-Pont, J.JOURQUIN fait ses études aux Conservatoires de Charleroi et de Liège où il a pour maître d'harmonie et de composition, le réputé Fernand QUINET. Trompettiste de talent, il s'engage en 1919 comme musicien militaire. L'année 1924 le voit promu au rang de sous-chef de musique au 4<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied et Chef de réserve au 5<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied.

En 1937, il est créé Officier d'Académie Française et membre définitif des Auteurs Français.

Après la capitulation de l'Armée belge en 1940 il est prisonnier de guerre mais rapatrié par train sanitaire en 1942. Jusqu'au moment de la libération il milite dans les rangs de l'Armée Secrète, ce qui lui valut la Croix de Guerre avec Lion de Bronze.



DRUART, ) est bien déposé au nom du colonel G. Vigneron, et proposé à l'état belge par celui-ci, il faut bien se rendre compte qu'il n'en est pas vraiment le concepteur, même s'il a bien participé aux différents stades de la mise au point de l'arme.

La conception en revient à un ingénieur français, aussi aventurier à ses heures, Louis Bonnet de Camillis . Et ce que bien peu de gens savent, c'est que nos deux compères s'adressèrent à une société carolo pour la mise au point de l'engin. C'est effectivement auprès de la société Jean Berger § Paul Renson qu'ils trouvèrent l'écoute nécessaire à la mise en route de leurs projets.

Des recherches menées au sein de cette société par un collectionneur d'armes belges qui a collecté les souvenirs d'anciens cadres et ouvriers de cette firme, ayant participé à cette aventure, nous permettent d'apporter quelques éclairages sur les origines de cette arme.

Les établissements Berger § Renson jouissant d'une bonne réputation au niveau de la qualité de leurs fabrications, notre duo se présente un jour devant Paul Renson et lui demande s'il est possible d'améliorer notamment la cadence de tir, la précision du PM allemand MP 40 tout en le simplifiant au niveau de la construction. Le directeur de la société châteleltaine relève le défi et affecte, outre des moyens logistiques, deux ouvriers qualifiés au projet. Vigneron et de Camillis fournissent de leur côté un exemplaire de MP 40. Nos deux ouvriers se mettent au travail, de manière assez empirique, sous la houlette de de Camillis. Au bout de quelques semaines, un prototype est terminé et les premiers essais de l'arme débutent dans le petit parc situé derrière les bâtiments administratifs de la société. Ce prototype subit ensuite une série de tests organisés par l'armée belge au camp de Bourg Léopold. Ces essais auxquels participent Mrs Renson père et fils, l'ouvrier ajusteur responsable du projet, et de Camillis, portent sur la cadence de tir et le comportement de l'arme suite à une chute de 9 mètres, sa sensibilité aux agents extérieurs, sable, boue, etc...

Les essais s'avèrent couronnés de succès et afin de les poursuivre plus avant, les inventeurs sont invités à présenter dix exemplaires supplémentaires.

Si l'origine du canon utilisé sur le premier exemplaire n'est pas connue, l'on sait que Mr Renson commanda dix exemplaires supplémentaires auprès d'un armurier liégeois Mr Jean Falla. Les canons de calibre 9 mm sont fournis bruts sous forme de barreaux rayés et non chambrés, c'est-à-dire de manière classique. Ceux-ci sont mis aux dimensions par le tourneur de l'équipe qui y

fore également les chambres. Les essais suivants portent sur la résistance à l'usure des canons et la précision de l'arme. Les tests de résistance sont effectués dans le bois de Châtelet, à l'emplacement d'une ancienne carrière appelée le « Stauf au d'Chevaux », et ce sous la surveillance de la brigade locale de gendarmerie, particulièrement du Maréchal des Logis Chef Buysmans. Ces essais marquent particulièrement les magasiniers des établissements Renson chargés de garnir les chargeurs. En effet, 30.000 cartouches de marque FN, sont tirées en trois séries de 10.000. A la fin de chaque série, une empreinte du canon est prise à l'aide d'une cire spéciale afin d'évaluer et surveiller son usure. Les essais de précision eux furent effectués au banc d'épreuve ( ? ) de Liège sous la surveillance d'un officier.

Sur le MP 40 servant de modèle, le fût ainsi que les plaquettes de poignée sont en bakélite, les prototypes de la Vigneron eux utilisent la fibre synthétique CELORON dont l'associé de Paul Renson, Mr Jean Berger est le seul concessionnaire pour la Belgique. Le CELORON, produit américain, est une toile enrobée de résine phénolique brune qui en séchant devient particulièrement solide. L'armée US fabriquait déjà les fourreaux de ces poignards et autres baïonnettes de cette façon depuis l'entre deux-guerres.

A l'issue de ces derniers tests et moyennant quelques dernières modifications de détail, l'arme est adoptée par l'armée belge.

Dans un premier temps, nos deux inventeurs pensent confier la tâche de la fabrication en série des armes aux établissements Berger-Renson et font livrer à cet effet, dix fraiseuses Deckel à l'atelier châteletain. A l'époque des faits, l'entreprise compte une centaine d'ouvriers et est parfaitement capable de produire la commande moyennant quelques investissements. Mais un litige éclate entre les inventeurs et les dirigeants des établissements Berger-Renson au sujet du paiement de la facture de fabrication des onze prototypes, litige qui est finalement tranché par la justice.

Les deux protagonistes de l'affaire quittent l'entreprise de Châtelet en emportant les prototypes et neuf des fraiseuses, la dixième restant la propriété des Etablissements Berger-Renson à titre de dédommagement. Ils se tournent alors vers le Grand-Duché de Luxembourg, peut être vers la firme « Société Luxembourgeoise d'Armes » où ils auraient manifesté le désir de faire fabriquer en série la mitraillette. Leur passage au sein de cette firme a laissé des traces, il suffit pour s'en convaincre d'observer de plus près les PM Sola et

Super Sola produits par cet atelier, ces armes sont manifestement inspirées de la Vigneron. Mais ce projet non plus n'aboutit pas et c'est finalement La Précision liégeoise, firme d'Herstal, qui fabriqua en série notre Vigneron, environ 100.000 armes, du moins pour l'armée belge.

Une petite série fut fabriquée pour la Force Publique (FP), le marquage FP remplace alors le marquage ABL, le nombre exact de cette commande pour les forces armées de notre colonie est inconnu mais il ne doit pas être très élevé. Les armes nécessaires à la prévôté et aux douanes du Congo Belge (CB) furent prélevées dans le quota des armes de l'ABL, ce qui explique que l'on trouve les deux marquages sur ces armes. Le marquage reprend le même système de numérotation que l'on trouve sur les pistolets GP de cette administration, exemple, CB 1954/1-0259.

Dans le prochain numéro du Cor de Chasse, nous examinerons les modèles fabriqués, ainsi que les modifications apportées en cours de fabrication.

A SUIVRE

LCL(R) DENAMUR Patrick  
Conservateur Musée

---

### **Don(s) pour le Musée.**

- Merci à Monsieur MAQUESTIAUX Lucien de ROUX qui nous offre un foulard commémorant la mort du Roi Albert 1<sup>er</sup>.
- Nous remercions Monsieur Pierre JORDAN pour les documents et le matériel concernant de l'armement.
- Un cadre portant l'effigie de Sa Majesté le Roi Albert 1<sup>er</sup> nous a été offert par Madame François-Yernaux demeurant rue Spinois à Montignies sur Sambre.  
L'Amicale remercie cette généreuse donatrice.

---

### **ESPRIT, TRADITIONS ET SOUVENIR**

Au 2<sup>ème</sup> Chasseurs

Le 28 Mai 1940, suite à la capitulation de l'Armée Belge, le 2 Ch a cessé

d'exister ! Par la force des choses il faudra attendre cinq ans avant que les prémices d'une renaissance se manifestent.

Le 4 Mars 1945, le Colonel COUVREUR (ancien du 2 Ch et Chef de Corps du 2 Ch en 1940) prenait le Commandement de la 5<sup>ème</sup> Brigade d'Infanterie MERCKEM.

Les trois bataillons de cette unité deviendront les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Chasseurs à Pied et ce dès le 8 Mars 1946.

Comment l'ESPRIT CHASSEUR s'est-il transmis intact au 2 Ch malgré cette «cassure» de cinq années ?

C'est grâce à de nombreux anciens, tant Officiers que Sous-officiers qui ont rejoint leur vieux Régiment.

Le 8 Décembre 1948, le 2 Ch rentre à CHARLEROI ; à la tête de la colonne à pied, le Major WAMBERCY (ancien commandant de la 14<sup>e</sup> Cie 4.7/2Ch en 1940) crie, en arrivant devant le porche de la caserne «TRESIGNIES, nous revoici».

Avant de commander le 2 Ch dans les années 50, les Colonels VANSEVENANT, PLEINEVAUX et BASTIN y avaient servi avant la guerre comme Chefs de Peloton et Commandant de Compagnie

Les Adjudants de 1<sup>ère</sup> classe ou Adjudants DEHASSE G (RSM), HERMANT G, MARIQUE D, MARLAIRE R, KOENIG A, MAES, ESPREUX E, BAYENS E, KESTENS T, VERBAERT T, LIEVENS J, YERNAUX R et MARGOT P, les 1<sup>er</sup> Sergents SOUPLY R, et DORCKENS C, ont largement contribué au sein des Compagnies, à la continuité de cet esprit caractéristique.

**P.B.**

-----

### A vos agendas !

Vous pourrez participer avec l'ANCAP aux diverses activités et cérémonies ci-après :

- ☞ 8 mai : Anniversaire de la libération des camps nazis à Charleroi,
- ☞ 28 et 29 juin : Journées de la Marine à Zeebrugge,
- ☞ 21 juillet : Te Deum à Charleroi,
- ☞ 3 août : Hommage aux 1566 Chasseurs partis de Charleroi pour rejoindre le front en août 1914,
- ☞ 31 août : Cérémonie d'hommage au Caporal Léon Trésignies à PONTBRÛLE,

- ↖ 3 septembre : Commémoration de la libération de Charleroi,
- ↖ 5 septembre : Cérémonie du souvenir aux victimes du Charnier du Diarbois,
- ↖ 13 et 14 septembre : Journées du Patrimoine au Musée des Chasseurs à Pied et journées des retrouvailles
- ↖ 11 novembre : Commémoration de l'Armistice à Charleroi,
- ↖ 15 novembre : Te Deum pour la Fête du Roi tant à Charleroi qu'à Bierghes.

Invitation à tous.

### Cérémonie d'hommage aux Militaires décédés au service de la Paix dans le Monde.

C'est à la suite de l'assassinat des 10 Commandos belges survenu au Rwanda le 07 avril 1994 que le Gouvernement décidât que cette date serait réservée à la commémoration de tous les militaires morts au service de la paix depuis 1945.

A cette date, ou à une date rapprochée de celle-ci, chaque unité doit organiser une cérémonie du souvenir en hommage à ces morts et plus particulièrement à ses morts quand un membre de l'unité a perdu la vie en mission au service de la paix ; ce qui est le cas au Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied avec l'assassinat du Caporal Olivier GOSSYE le 31 janvier 1997 à Vukovar.

Cette année, c'est le lundi 7 avril que le Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied a organisé à Marche-en-Famenne un Salut au drapeau spécial à la mémoire des soldats belges morts au service de la paix à travers le monde.

A cette occasion, l'unité en a profité pour se souvenir d'Olivier GOSSYE en procédant à un dépôt de fleurs à la stèle qui lui est dédiée ainsi qu'aux monuments érigés pour les Chasseurs à Pied.

Le programme de cette journée du souvenir s'est déroulée en respectant l'horaire suivant :

- ↖ 14 heures 30 : Accueil des invités et délégations,
- ↖ 15 heures : - Mise en place des troupes et Salut au Drapeau,  
- Respect d'une minute de silence en hommage aux soldats morts au service de la paix,  
- Allocution du Chef de Corps,  
- Dépôt de fleurs et fin de la cérémonie,
- 15 heures 30 : Verre de l'amitié.

Courte cérémonie, certes, mais surtout cérémonie empreinte de dignité et de recueillement.

## **Agenda des activités de l'Harmonie Policière et du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi.**

- ↳ Jeudi 8 mai : A 09 heures, commémoration de l'Armistice au cimetière de la Docherie (Marchienne-Docherie)
- ↳ Jeudi 8 mai : A 16 heures, commémoration de l'Armistice au cimetière de Charleroi-Nord
- ↳ Dimanche 1 juin : De 11 à 12 heures, au Parc Sadin à Jumet : « Parc en Fête »
- ↳ Samedi 21 juin : Rendez-vous à 10 heures 15 à la Place des Martyrs à Gosselies « Tour Saint Jean » (procession)
- ↳ Dimanche 22 juin : De 17 à 18 heures « Tour Saint Jean à Gosselies » ; aubade cave et Place des Martyrs
- ↳ Samedi 28 juin : Prestation musicale aux journées de la Marine à Zeebrugge
- ↳ Lundi 21 juillet : 11 heures 30 participation de la clique au Te Deum célébré pour la Fête Nationale en l'église Sait Christophe à Charleroi
- ↳ Dimanche 3 août : Rendez-vous à la caserne Trésignies à Charleroi à 16 heures 45 pour la cérémonie d'hommage commémorant le départ pour le front le 3 août 1914 des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied
- ↳ Vendredi 5 septembre : Cérémonie au cimetière de Gohyssart à 15 heures 45 suivie de 17 à 18 heures de l'hommage rendu au « Charnier de la Serna » à Gosselies (face à l'aéroport)
- ↳ Samedi 13 septembre : A l'occasion des Journées du Patrimoine et du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'ANCAP, concert sous chapiteau de 18 à 19 heures 45 dans la cour de la caserne Trésignies
- ↳ Samedi 27 septembre : A 15 heures 30, Place Albert 1<sup>er</sup> (face à l'église et à la commune), Fête de la Batellerie à Marchienne au Pont
- ↳ Lundi 3 novembre : Prestation de la clique dès 9 heures 30 pour le Relais Sacré à Charleroi
- ↳ Mardi 11 novembre : A Charleroi, dès 9 heures messe à l'église de Charleroi Nord suivie des cérémonies d'hommages aux différents monuments du cimetière à l'occasion de l'Armistice. Fin de la prestation vers 12 heures 30
- ↳ Samedi 15 novembre : 11 heures 30 participation de la clique au Te Deum célébré à l'occasion de la Fête du Roi en l'église Sait Christophe à Charleroi

## « Avant que le Souvenir ne s'en perde ».

Souvenirs du Soldat ANCELOT Marcel – Matricule 126-83601

(Classe 1939 – 1<sup>ère</sup> Compagnie au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied)

### Première Partie

#### (1) *L'appel sous les armes.*

Né à Sivry le 26 juin 1920, Marcel a 16 ans lorsqu'en 1936 son Administration communale, comme le prévoit la loi sur la milice, lui notifie son inscription dans la « Réserve de recrutement ».

Aussi, comme le prévoit toujours la loi, c'est en 1938 qu'il reçoit « l'Ordre de Comparaitre devant le Bureau de Recrutement » où il sera déclaré « Bon pour le Service ».

#### (2) *L'incorporation et l'entraînement.*

C'est ainsi que le 30 avril 1939 il est incorporé pour une durée de 17 mois au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied où on l'affecte à la 1<sup>ère</sup> Compagnie, surnommée la Compagnie Martyre, placée sous les ordres du Commandant Maeghe.

Ce premier jour le verra subir une visite médicale, une coupe de cheveux réglementaire à 3 centimètres, réceptionner et essayer son équipement ainsi que recevoir la lecture des règlements militaires.

Les jours suivants se dérouleront d'après un scénario quasi identique ; à savoir : réveil au son du clairon dès 6 heures du matin, soins de toilette torse nu, déjeuner au réfectoire, appel et ensuite, pour le reste de l'avant-midi, exercices militaires sur la plaine d'exercices qui, à l'époque, était située juste en face de la caserne. A 11 heures 30, retour au quartier pour le repas de midi. L'après-midi étant réservée à l'instruction militaire (Manuel pour la Formation du Fantassin) et au maniement des armes. Enfin, de 18 heures jusqu'avant la sonnerie du clairon annonçant « L'extinction des feux et lumières », quartier-libre autorisé.

Lorsque théorie et manipulation de l'armement furent correctement assimilées, la partie entraînement aux tirs commença. Tout d'abord en stand réduit pour les tirs avec des balles en bois et quelques jours après, tirs à balles de guerre au stand de tir à Marcinelle pour fusil et fusil mitrailleur. Pendant cinq mois et à raison d'un jour par semaine, ces tirs avec les munitions réelles se poursuivront.

Partie détente, un cercle artistique fut créé et des concerts par la musique du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied furent donnés.

#### (3) *Bruits de guerre & Pied de Paix renforcé.*

Mais déjà les journaux dans leurs articles font état de la menace d'une guerre. Cela à pour effet que notre instruction va se dérouler d'une ma-

nière accélérée au camp de Béverloo.

La menace persistante conduit les autorités à déclarer le « Pied de Paix renforcé ».

Cette décision a pour effet que le 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied quitte sa caserne pour occuper et défendre des points stratégiques. C'est ainsi que notre Compagnie, la 1<sup>ère</sup> Cie, finit par se retrouver à Marchienne-Docherie où elle recevra la visite du Roi Léopold III.

Ensuite, commence les déplacements vers Oevel, Casel, Mool et enfin Béverloo où durant une semaine nous en avons bavé avec des exercices incessants dans une tenue de combat qui n'était pas des plus légère, comme vous pouvez le constater sur la photo.

Après une semaine d'entraînement intensif, nous sommes repartis en direction de Kesselt pour y creuser une seconde ligne de tranchées où nous restons huit jours.

Ensuite direction de Vroenhoeven Centre d'abord puis Vroenhoeven Pont. Et chaque fois pour y creuser des lignes de tranchées et des abris.

Après notre relève à Vroenhoeven Pont par une unité de Ligne flamande, direction Hal pour un repos de 8 jours.

(4) *La guerre – Les 18 jours.*

Repos de courte durée car le 10 Mai à 2 heures 30 le caporal radio vient nous annoncer qu'il y a alerte réelle et c'est par la radio que nous apprenons que nous sommes en guerre.

Après avoir fait notre paquetage, il est environ 15 heures quand nous faisons mouvement en camions militaires vers Haecht où nous arriverons en pleine nuit afin d'y prendre position.

En cours de route, nous rencontrons des troupes françaises venues en renfort et, pour la première fois, nous sommes survolés par l'aviation ennemie.





Durant toute cette première nuit, les fusils mitrailleurs n'ont pas arrêté de tirer.

Il est 8 heures du matin lorsque nous sommes survolés par l'aviation allemande, mais à peine voulons nous ouvrir le feu sur elle que les bombes commencent à pleuvoir sur nous, nous obligeant à nous mettre à l'abri. Le reste de cette deuxième journée s'écoule sans bombardement mais nous sommes survolés en permanence par l'aviation. Le soir nous subissons un nouveau bombardement et vers 23 heures nous ouvrons le feu sur des parachutistes qui avaient lâché des fusées éclairantes.

En ce début de troisième jour des combats, nous assistons sur la place du village à une messe en plein air et constatons que la population quitte la région provoquant l'encombrement des routes. Pendant tout ce temps, nous sommes survolés et mitraillés.

Vers midi, nous voyons repasser en débandage des Lignards qui combattaient sur le Canal Albert et qui avaient subi de lourdes pertes.

Au quatrième jour, réveil dès 6 heures et petit déjeuner. La journée se passera sous le survol constant de l'aviation.

Toutefois en cours de journée ... notre observateur Joseph LANDRY aperçoit en lisière du bois une vache noire et blanche qu'il prend pour un parachutiste ennemi et, armés, nous progressons vers le dit parachutiste. En cours de progression, le sergent PIERRARD abat un chien qu'il prend pour un ennemi ... et pétarade habituelle dans tous les secteurs. La nuit sera cependant assez calme.

La cinquième journée sera calme. Vers 17 heures une unité de Chasseurs à Cheval s'arrête près de nous avant de rejoindre le front. Vers 23 heures nous sommes cependant mis en alerte en raison des tirs d'artillerie qui dureront toute la nuit.

Sixième jour de la guerre. Journée relativement calme à l'exception d'un bombardement durant la soirée d'une durée approximative de 30 minutes par l'aviation sur le village de Haecht. Trois grosses bombes exploseront à proximité de notre position.

La septième journée s'annonce aussi calme, ce qui permet un ravitaillement et des soins de toilette quasi corrects. Toutefois, vers 20 heures départ d'un Personnel d'Installation vers une destination que nous ne connaissons pas.

A deux heures du matin le huitième jour nous sommes mis en alerte ; les Chasseurs à Pied sont encerclés et doivent battre en retraite vers Vilvorde talonnés par les chars ennemis. Nos canons antichar 4,7 ont fort à faire

pour nous permettre de passer le pont qui saute après notre passage. C'est en débandade que cette retraite s'effectue où Chasseurs des 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiments sont mélangés. Il est 13 heures quand nous arrivons à Bergen que nous quitterons dès 19 heures.

Entre-temps, nous sommes à nouveau encerclés et devons rapidement nous mettre en défensive jusqu'à notre relève par une autre unité, ce répit nous permet de dormir un peu à une centaine de mètres des positions tenues.

A 3 heures du matin le 9<sup>ème</sup> jour, nous partons en marche forcée, mais toujours avec l'ennemi sur nos talons.

A l'entrée d'Alost nous tombons sous le feu de chars allemands et devons nous réfugier dans un petit bois. Tout autour de nous, tout brûle et n'est que désolation.

Nous devons franchir le pont avant que celui-ci ne saute à l'heure dite. Nous arrêtons et grimpons dans et sur un camion et franchissons à temps le pont avant qu'il ne saute.

Le dixième jour, nous quittons Hoostraat en direction de Gand. Un court repos nous est accordé vers minuit car nous effectuons des marches forcées, sans nourriture, sans repos et sous une chaleur torride tant de jour que de nuit. C'est donc épuisés que nous arrivons à Melsen où nous pouvons nous restaurer et nous reposer chez le curé.

Le onzième jour est une véritable aubaine puisque nous pouvons nous reposer, assurer nos soins de toilette et nous ravitailler ... mais toujours sous la surveillance de l'aviation ennemie. L'occasion m'est donnée de récupérer un vélo qui se trouvait abandonné dans une haie ... qui sait, il pourrait servir !

A l'image du jour précédent, le douzième jour se déroule également dans un calme relatif qui nous permet de récupérer.

Le soir nous quittons notre position, car de nouveau nous sommes encerclés. La traversée de l'Escaut s'effectuera grâce à un pont réalisé par le Génie et nous voilà en route vers Nevele en passant par la Pinte et Nazareth.

Vers 4 heures du matin le treizième jour, nous pénétrons enfin dans Nevele. A peine entrés dans la localité nous sommes soumis à un bombardement intensif de l'ennemi qui provoque la débandade du bataillon. Chacun cherche un abri qui le protégera. J'abandonne mon vélo et me réfugie dans une cave. Toutefois, malgré la mitraille, je retourne récupérer mon vélo et parvient sous le bombardement, à traverser le pont endommagé. Je parviens ainsi à rejoindre ma Compagnie placée sous les ordres du Com-

mandant E.J HUBERT (un ancien de 14-18) et nous continuons notre progression vers Landegem. Là, durant plusieurs jours nous serons placés en première ligne.

Le quatorzième jour nous retrouve toujours en première ligne où depuis 1 heure du matin nous subissons un bombardement qui durera jusqu'au matin. Un événement remonte cependant notre moral ... l'apparition de la voiture cuisine !

Au quinzième jour des combats, un de nos canons 4.7 démolit une maison qui, semblait-il, abritait des parachutistes allemands. Quant à moi, je suis de garde la nuit jusque 2 heures, moment où je suis relevé par le chauffeur du véhicule de combat.

Un événement fâcheux pour nous se produit durant cette garde : le vol du ravitaillement et du cheval tirant cette voiture par vraisemblablement des soldats affamés !

Une partie du seizième jour se passe à rechercher un cheval pour tirer la voiture ravitaillement. Dans une ferme abandonnée nous trouvons enfin un cheval, mais il s'agit d'un cheval de course qui, vu la situation, fera l'affaire.

Ce cheval de course, détenteur de nombreux prix, sera restitué à son propriétaire le jour de la capitulation.

La dix-septième journée se passe sous une pluie continue de balles et d'obus. Durant cette journée je reste affecté au Poste de Commandement du Commandant HUBERT.

A 20 heures nous recevons l'ordre de partir. Ce sera une marche de nuit très longue et très dure éclairée sans cesse par les fusées éclairantes lancées par l'aviation ennemie.

Ce dix-huitième jour vers 3 heures du matin, nous subissons un terrible bombardement, mais nous continuons notre progression vers Ruysselede où nous apprenons la capitulation de l'armée belge.

##### (5) *Prisonniers de l'ennemi.*

C'est à peine arrivé à Ruysselede le 18 Mai 1940 que nous apprenons la capitulation de notre armée et que nous sommes prisonniers sur place. L'ordre est donné de remettre aux vainqueurs tout le matériel (armement, munitions, transmissions, ...)

Cet ordre n'étant pas de l'avis du Commandant HUBERT, nous sabotons tout le matériel.

Le 19 Mai se passe sur place. Nous en profitons pour nous restaurer, nous laver et nous reposer correctement dans les habitations abandonnées.

Nous sommes réveillés dès 4 heures du matin le 20 Mai et quittons Ruys-

selede à 6 heures 30. Après une longue marche où pour tout ravitaillement nous recevons 2 biscuits et une gourde d'eau, nous atteignons Tronchiennes vers 17 heures 30. Durant cette marche, nous sommes surveillés par des patrouilles allemandes.

Le 21 Mai, réveillés à 6 heures du matin, nous sommes rassemblés à 6 heures 15 et recevons quatre tartines en guise de repas et dès 7 heures 30 nous marchons vers une destination qui nous est inconnue. Après une courte halte à environ 5 kilomètres de Gand, nous reprenons la route vers Kalken que nous atteignons complètement éreintés. Sur place, on nous parque dans une grange et nous recevons une gourde de café pour le midi et une soupe « porc – haricots » le soir.

Les trois jours suivants, à savoir les 22, 23 et 24 Mai se passèrent dans le même cantonnement. De la nourriture nous fut distribuée ; un pain pour deux jours, viande de porc mélangée aux patates et mauvaise soupe. Pour le reste du temps, nous en profitons pour lessiver notre linge, flâner, parler, jouer aux cartes, ... et repos.

Le 25 Mai, il est 6 heures lorsque nous sommes réveillés et que nous constatons que la surveillance s'est accrue. Nous recevons du pain moisi et l'ordre de nous équiper pour un changement de cantonnement. Nous rejoignons Wetteren pour un certain moment comme nous le confie le Commandant HUBERT. Aux dires du Commandant, c'est là que des décisions importantes vont être prises à notre sujet. Nous nous organisons pour loger et manger chez l'habitant.

Le 26 s'annonce comme étant une mauvaise journée. En effet, les Allemands sont furieux car on leur a volé du ravitaillement. Résultats ; nous sommes rationnés en nourriture et ne pouvons plus que circuler dans un périmètre restreint.

Un tri commence également à se faire ; les engagés et les musiciens seraient dirigés vers l'Allemagne ; les soldats devront donner leur profession et recevaient un sauf conduit pour être démobilisé ?

Le 27, nous sommes toujours à Wetteren et nous constatons beaucoup de va et vient d'officiers allemands au Poste de Commandement belge. Il se prépare quelque chose, mais quoi ?

Durant cette journée du 28 Mai nous sommes avertis que nous devons nous rassembler le lendemain dans une grande salle réquisitionnée par les autorités allemandes afin d'y remplir un questionnaire qui nous sera remis.

Cela ne nous plaît guère, mais il faudra bien se plier aux ordres de l'occupant.

La journée du 29 nous trouve rassemblés avec notre carte d'identité afin de décliner notre identité ainsi que notre profession. Selon la rumeur il s'agirait d'une sorte de triage ; les noms à consonance flamande sont mis ensemble, les prisonniers dont la carte d'identité mentionne qu'ils sont étudiants sont placés d'un autre côté, ce qui est mon cas, et ceux où un corps de métier est mentionné sont placés ensemble. Selon les bruits qui courent ces deux dernières catégories seront bonnes pour être envoyées en l'Allemagne.

Le reste de cette journée se passe en réflexion sur notre devenir.

Ce 30 Mai, nous sommes toujours prisonniers à Wetteren. Quant à moi, ma décision est prise, je m'évaderai car je ne veux être comme mon père en 14/18, être prisonnier en Allemagne et subir les mauvais traitements dans les sinistres camps disciplinaires à la suite d'une évasion échouée. J'avertis le Commandant HUBERT de ma décision de m'évader lors de notre prochain déplacement. Ce dernier m'approuve et m'avoue que c'est également son intention.

Le 31 Mai nous quittons Wetteren et prenons la direction de Ninove par toute une série de chemins secondaires de telle manière qu'il nous est impossible de nous situer avec exactitude, d'autant que la signalisation routière n'existe plus.

Ce 01 juin dès 8 heures nous prenons la route. En chemin nous croisons une colonne de prisonniers français nettement plus surveillée que la nôtre. Profitant d'un court repos, le Commandant HUBERT parvient à faire passer deux officiers français dans notre colonne en leur procurant de l'équipement belge.

Le soir nous arrivons dans les environs de Bassily et là, je prends le large.

**→ Pour la suite du récit, rendez-vous au Cor de Chasse prochain ←**

- (6) L'évasion.
- (7) La clandestinité.
- (8) La résistance.
- (9) La libération.

### **On devrait vivre la vie à l'envers !!!**

On commencerait par mourir, ça éliminerait ce traumatisme qui nous suit toute notre vie.

Après, on se réveille dans un home de vieux, en allant mieux de jour en jour.

Alors, sous prétexte de bonne santé, on est mis dehors et l'on commence par

toucher (et profiter) de la retraite.

Ensuite, arrive le premier jour de travail et en cadeau, l'on reçoit une montre en or.

Pendant plus ou moins quarante ans on travaille jusqu'au moment où l'on devient

suffisamment jeune pour profiter de la fin de la vie active.

Et l'on va de fêtes en fêtes, l'on boit, l'on s'amuse, l'on fait la connaissance approfondie

des filles (des garçons ... dans le cas d'une fille ... bien que actuellement !!!), en fait, il

s'agit d'une période où l'on ne connaît aucun problème grave.

Arrive ensuite la période de préparation aux études universitaires (ou autres).

C'est enfin le Collège où l'on joue avec les copains (copines) sans vraiment d'obligations

et ce, jusqu'au moment de devenir un bébé.

Les derniers neuf mois on les passe flottant tranquille, avec chauffage central, room

service, etc ...

Et au final, l'on quitte ce monde de ... (à chacun/chacune le qualificatif approprié) dans une pleine jouissance !!!!

Victor LAROCHE

-----  
**Pensées à méditer (principalement par le sexe masculin !!!).**

Si Guitry m'était conté ...

Voici un florilège de pensées et de réflexions que nous a laissé le « Maître » :

- Il y a des hommes qui n'ont que ce qu'ils méritent ; les autres sont célibataires.
- Le premier homme qui s'est marié, il ne savait pas. Le deuxième est inexcusable.
- Si la femme était bonne, Dieu en aurait une.
- Les honnêtes femmes sont inconsolables des fautes qu'elles n'ont pas commises.
- Le mariage est comme le restaurant : à peine est-on servi qu'on regarde dans l'assiette du voisin.
- Pour se marier, il faut un témoin. Comme pour un accident ou un duel.

- Dieu ! que tu étais jolie ce soir au téléphone.
- Il y a en toi quelque chose d'ingénu qui disparaît aussitôt que tu fais l'enfant.
- Quand je pense à l'amant de ma femme, ce qui m'exaspère c'est de penser que ce monsieur sait maintenant de quoi je me contentai.
- Elle baillait devant moi. Je lui ai dit : Baille-baille ! Hélas ! La charmante n'a pas compris : Bye-Bye !
- Paie les femmes tant que tu es jeune, tu t'apercevras moins vite que tu vieillis.
- Le célibat, on s'ennuie. Le mariage, on a des ennuis.
- Elle s'est donnée à moi, et c'est elle qui m'a eu.
- Son inconduite ne laissait rien à désirer : elle donnait tout.
- Son sommeil était, de beaucoup, ce quelle avait de plus profond.
- On les a dans ses bras. Puis un jour sur les bras. Et bientôt, sur le dos.
- Deux femmes finiront toujours par se mettre d'accord sur le dos d'une troisième.
- Il faut mentir aux femmes : on a l'impression qu'on se rembourse.
- Les femmes nous sont supérieures. Pourquoi s'obstinent-elles à se rabaisser en voulant être nos égales ?

Et en final, une imparable vérité :

*« On peut faire semblant d'être grave. On ne peut faire semblant d'avoir de l'esprit ».*

*➔ A vous maintenant, les femmes, de me suggérer quelques pensées vengeresses pour le Cor de Chasse prochain !!! ←*

-----

**« Le Chasseur à Pied Marcel CANIVET,  
ordonnance du Major CAPEL ».**

Monsieur Marcel ANCELOT à qui nous devons la présentation trimestrielle des «Mots croisés», nous relate l'anecdote suivante. Dans le courant de l'année 2007, Monsieur ANCELOT a eu le triste privilège de devoir prononcer l'éloge funèbre d'un ancien du 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, CANIVET Marcel de Fourbechies.

Afin de réaliser cette éloge, Marcel ANCELOT a dû recueillir un maximum de renseignements et d'anecdotes sur le disparu. C'est l'une de ces anecdotes qu'il nous relate.

Né le 1<sup>er</sup> octobre 1919, Marcel CANIVET est un conscrit de la classe 39, mais il devance l'appel et le 30 mars 1938 il devient le Chasseur Marcel CANIVET, Matricule 126.82045 du 2<sup>ème</sup> Peloton de la 8<sup>ème</sup> Compagnie du 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied et y est désigné en qualité d'ordonnance de l'officier monté le Major CAPEL.

Dans les consignes de l'ordonnance, il y a bien sûr les soins à apporter aux tenues d'officier, l'entretien du casernement, mais aussi celui de s'occuper du cheval du major. C'est ainsi que Marcel se prend d'affection pour « Lily » ; le cheval du major.

Après 17 mois passés sous les drapeaux et malgré les bruits alarmants d'une probable guerre, le Chasseur CANIVET est mis en congé fin août 1939.

Le Pied de Paix renforcé, instauré en septembre 39 suite à l'invasion de la Pologne va le rappeler sous les armes dès le 22 de ce mois. D'exercices de tir en exercices de mouvement, le Chasseur CANIVET sert avec fierté le 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied ainsi que son officier.

Le 10 mai 40, coup de tonnerre dans le ciel belge, le Régiment d'élite est au front mais pas à pas doit reculer suivant les instructions en provenance du Grand Quartier Général et se retrouve en position derrière la LYS et le canal de dérivation. Là, il s'y maintiendra jusqu'au 28 mai, jour de la capitulation pour notre armée.

Au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, comme dans beaucoup d'autres Régiments, il n'est pas question que le drapeau tombe aux mains de l'ennemi, aussi celui-ci sera soustrait et caché durant toute la guerre.

Prisonnier de guerre durant 3 jours aux côtés du Major CAPEL, Marcel ainsi que plusieurs de ses compagnons vont profiter d'un geste de mansuétude de leurs geôliers et sont libérés. Ayant regagné la région de Charleroi, le libéré ne tarde pas à rejoindre son foyer familial et campagnard.

*« C'est maintenant que se situe l'anecdote... »*

En 1941, Marcel rencontre un escadron allemand dans le village de Rance ; ces cavaliers vont partir en train vers la Yougoslavie. Il semble à Marcel qu'il connaît le cheval que monte un Sous-Officier allemand. Comme au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied, l'ex-ordonnance siffle le cheval et l'appelle par son nom : « Lily ... Lily ... ». A cet appel, le cheval hennit de plaisir en reconnaissant Marcel. Cette réaction étonne le cavalier qui interroge notre ami. Et Mar-



cel de retracer le parcours de « Lily » en apportant comme preuve de ses dires l'estampille du Régiment gravée dans le sabot du cheval.  
Parti pour la Yougoslavie, nous ne saurons jamais ce que « Lily » est devenue.

(Marcel ANCELOT)



**E**n plaine d'exercices, la Compagnie Training n'a pas chômé ; jugez plutôt :

- les nouveaux stands NTTC de FRONVILLE n'attendent plus que du sable pour être opérationnel ;
- sur le site du bivouac de NOISEUX, un nouveau pavillon a été construit par les équipes du Camp : il s'agit d'une construction rustique permettant d'accueillir 20 personnes, trois autres pavillons seront construits dans le même style ce qui augmentera la capacité de logement de ce bivouac.

**C**eux qui dorénavant nous rendront visite au BOVET pourront voir les citations du 3<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs à Pied qui, depuis fin 2007, ornent les blocs de l'Etat-Major et de la Compagnie Training. Les plaques commémoratives ont été réalisées à l'Arsenal de ROCOURT.

**O**ctobre aura aussi été le mois des cérémonies liées à nos nouvelles traditions. Le 12, notre drapeau, son escorte et une délégation assistaient à une cérémonie organisée à TOURNAI par la Fraternelle des 3, 6, 9 et 12<sup>e</sup> Ch. Une semaine plus tard, le 19 octobre, un détachement de l'unité était présent au Musée Royal de l'Armée pour la cérémonie de remise des drapeaux des 1 et 2 Cy au Camp de BEVERLO et de LAGLAND.

**D**urant le début de cette année 2008, nous avons reçu quelques visites. C'est tout d'abord notre nouveau Ministre qui s'est intéressé non seulement à la 7 Brigade, mais aussi au Camp Roi Albert. L'occasion pour nous de lui montrer les travaux de la Compagnie Training sur le stand D19, le village de FOCAGNE et le stand DICA. Deux jours plus tard, le Chef de Corps, l'Adjudant et le Caporal de Corps de la Base Marine de ZEEBRUGES ainsi qu'une délégation de l'Amicale Nationale de Chasseurs à Pied (ANCAP), en visite au QG 7 Bde – 2 Ch, ont également eu le plaisir de faire un « terrain tour » en plaine d'exercices.

**U**ne fois n'est pas coutume : pendant cet automne, notre plaine d'exercices a servi de décors à une firme qui réalisait des séquences pour un futur feuilleton de la BRT N : de Keizer van de Smaak. Les séquences tournées chez nous concernaient le séjour d'un des protagonistes de la série dans un camp de prisonniers en ALLEMAGNE pendant la seconde guerre mondiale.

**C**'était durant le mois d'octobre, la dernière fois que les championnats de tir étaient organisés sur un mode classique (à partir de cette année déjà, ce sera suivant un canevas inspiré de la « nouvelle technique de tir »). Au pistolet, l'équipe du Camp s'est classée deuxième et le premier caporal chef Guy LOUIS est champion militaire. Sans être sur le podium, l'équipe de tir au fusil n'a pas démerité puisqu'elle terminait l'épreuve en quatrième position.

**A** la fin du mois de juin, nous avons participé à une étape de la Marche du Souvenir et l'Amitié. C'est sur l'itinéraire BASTOGNE-BASTOGNE, que nous avons rencontré quelques anciens. Depuis deux mois, les traditionnelles « marches anti rouille » s'étaient allongées pour permettre aux participants d'atteindre la distance de 30 Km sans trop de difficultés.

**N**ous vous fixons déjà rendez-vous pour le premier week-end du mois de juillet. Le 3 Ch - Camp MARCHE en collaboration avec quelques Services Clubs de la région organise pour la cinquième fois les « 24 Hr – Vélos ». Il s'agit d'une course relais organisée dans la zone bâtie de notre Quartier. Cette organisation permet de gagner des fonds pour des associations caritatives locales. On recherche des participants (de bons mollets), des organisateurs (du cœur à l'ouvrage) ou simplement des spectateurs (de la bonne humeur). À vos calendriers donc et marquez les 05 et 06 juillet dans vos agendas.

## Solution des « Mots Codés » du précédent Cor de Chasse.

A <sup>1</sup>	N <sup>2</sup>	C <sup>3</sup>	E <sup>4</sup>	L <sup>5</sup>	O <sup>6</sup>	T <sup>7</sup>	D <sup>8</sup>	U <sup>9</sup>	X <sup>10</sup>	B <sup>11</sup>	W <sup>12</sup>	S <sup>13</sup>
R <sup>14</sup>	F <sup>15</sup>	G <sup>16</sup>	H <sup>17</sup>	I <sup>18</sup>	K <sup>19</sup>	Y <sup>20</sup>	J <sup>21</sup>	M <sup>22</sup>	P <sup>23</sup>	Z <sup>24</sup>	V <sup>25</sup>	Q <sup>26</sup>

A <sup>1</sup>	D <sup>8</sup>	E <sup>4</sup>	Y <sup>20</sup>	W <sup>12</sup>	I <sup>18</sup>	I <sup>18</sup>						
N <sup>2</sup>	E <sup>4</sup>	R <sup>14</sup>	O <sup>6</sup>	I <sup>18</sup>	I <sup>18</sup>	N <sup>2</sup>	G <sup>16</sup>	I <sup>18</sup>	N <sup>2</sup>	E <sup>4</sup>		
C <sup>3</sup>	U <sup>9</sup>	O <sup>6</sup>	G <sup>16</sup>		S <sup>13</sup>	Q <sup>26</sup>		S <sup>13</sup>	Q <sup>26</sup>			
E <sup>4</sup>	X <sup>10</sup>	I <sup>18</sup>	A <sup>1</sup>	Z <sup>24</sup>	I <sup>18</sup>	U <sup>9</sup>	M <sup>22</sup>	I <sup>18</sup>	U <sup>9</sup>	T <sup>7</sup>		
L <sup>5</sup>					G <sup>16</sup>	I <sup>18</sup>		G <sup>16</sup>	I <sup>18</sup>			
O <sup>6</sup>	B <sup>11</sup>	U <sup>9</sup>	J <sup>21</sup>		O <sup>6</sup>	E <sup>4</sup>	U <sup>9</sup>	O <sup>6</sup>	E <sup>4</sup>	D <sup>8</sup>		
T <sup>7</sup>			E <sup>4</sup>		T <sup>7</sup>	T <sup>7</sup>		T <sup>7</sup>	T <sup>7</sup>			
	C <sup>3</sup>	L <sup>5</sup>	R <sup>14</sup>	E <sup>4</sup>	H <sup>17</sup>	A <sup>1</sup>	A <sup>1</sup>	H <sup>17</sup>	A <sup>1</sup>	U <sup>9</sup>	T <sup>7</sup>	
	L <sup>5</sup>		U <sup>9</sup>		U <sup>9</sup>					D <sup>8</sup>		
C <sup>3</sup>	O <sup>6</sup>	U <sup>9</sup>	S <sup>13</sup>	S <sup>13</sup>	E <sup>4</sup>					E <sup>4</sup>		
	W <sup>12</sup>		A <sup>1</sup>									
I <sup>18</sup>	N <sup>2</sup>	O <sup>6</sup>	L <sup>5</sup>	A <sup>1</sup>	B <sup>11</sup>	L <sup>5</sup>	L <sup>5</sup>	B <sup>11</sup>	L <sup>5</sup>	E <sup>4</sup>		
			E <sup>4</sup>		E <sup>4</sup>			E <sup>4</sup>		S <sup>13</sup>		
I <sup>18</sup>	N <sup>2</sup>	K <sup>19</sup>	M <sup>22</sup>	A <sup>1</sup>	N <sup>2</sup>	N <sup>2</sup>	N <sup>2</sup>	N <sup>2</sup>	N <sup>2</sup>			
	E <sup>4</sup>									A <sup>1</sup>		
E <sup>4</sup>	C <sup>3</sup>	H <sup>17</sup>	E <sup>4</sup>	C <sup>3</sup>	F <sup>15</sup>	I <sup>18</sup>	I <sup>18</sup>	F <sup>15</sup>	I <sup>18</sup>	S <sup>13</sup>	C <sup>3</sup>	
	E <sup>4</sup>		M <sup>22</sup>									
E <sup>4</sup>	S <sup>13</sup>	T <sup>7</sup>	E <sup>4</sup>									
L <sup>5</sup>	I <sup>18</sup>	S <sup>13</sup>	T <sup>7</sup>	E <sup>4</sup>						A <sup>1</sup>	L <sup>5</sup>	
	T <sup>7</sup>		I <sup>18</sup>							M <sup>22</sup>		
P <sup>23</sup>	E <sup>4</sup>	L <sup>5</sup>	E <sup>4</sup>							A <sup>1</sup>	N <sup>2</sup>	
	R <sup>14</sup>		R <sup>14</sup>							N <sup>2</sup>		
										D <sup>8</sup>	O <sup>6</sup>	
										E <sup>4</sup>		

## Mots Croisés.

Un tout grand merci à Monsieur ANCELOT, habitant FELLERIES en France qui propose à votre sagacité la grille suivante à résoudre.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I								■		
II				■			■			
III								■		
IV							■			
V									■	
VI			■		■		■			
VII	■				■				■	
VIII				■						■
IX				■						■
X		■				■				

### HORIZONTALEMENT

- I. Fondateur de la dynastie des Aghlabites (756-812) – Mot germanique qui signifie eau
- II. Genre d'ophidiens famille des pythonidés – Pronom indéfini.
- III. Ancien centre de la civilisation des Mayas – Langue parlée au Moyen-âge au Sud de la Loire.
- IV. Se blottir, se cacher dans un trou en parlant des lapins – Enlever.
- V. Genre d'ombellifères vénéneuses qui croissent surtout dans les régions marécageuses.
- VI. Abréviatif de Société Nationale – Se place devant Oro (Sahara Espagnol)
- VII. Ville d'A.O.F sur le Niger – Adjectif possessif.
- VIII. Viscère double qui sécrète l'urine – Temps précis ou un événement à eu lieu.
- IX. Philosophe, romancier et critique d'art espagnol – Créateur de la théorie de l'énergétique.
- X. Ile de la côte française de l'Atlantique – Ancien parti politique français.

### VERTICALEMENT

1. Poète lyrique grec du VI<sup>ème</sup> siècle (A.JC) – Chef d'Etat.
2. Peintre paysagiste belge (1837-1874).
3. Poète français (1589-1690) – Il est le principal élément d'un bon gruyère.
4. Morceau de fer aplati qui attache au train la flèche d'une voiture.
5. Jean Sobieski y remporte une victoire sur les Turcs en 1673 – Article contracté.
6. Qu'on attendait pas.
7. La plus importante des îles de l'archipel d'Hawaï.
8. Découvrit l'existence du champ magnétique créé par les courants.
9. Entrave qu'on attache au paturon des chevaux pour les retenir – On y rédigea le 13 juillet 1870 une dépêche à Bismarck.
10. Auteur dramatique français né au Havre.

→ La solution de la présente grille figurera dans le prochain Cor de Chasse ←

# IN MEMORIAM

- + Le 1<sup>er</sup> février 2008, nous apprenions le décès à l'âge de 96 ans, d'Emilie HERMANT, mieux connue des membres de l'Amicale sous l'appellation de «Mily COLIN».

Madame HERMANT, en effet, était l'épouse de feu le Commandant Honoraire Robert COLIN, ancien Chasseur à Pied et past Président de l'ANCAP, mais aussi la maman de Jacques COLIN bien connu dans la région, ancien Chasseur, et peintre de renom.

Il est bien difficile de trouver une personne qui, plus qu'elle, a manifesté une fidélité permanente aux Chasseurs à Pied, que ce soit comme marraine de l'unité ou comme bienfaitrice de l'ANCAP.

Le Chef de Corps du Quartier Général 7<sup>ème</sup> Brigade – 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied rend, dans le présent Cor de Chasse à Madame COLIN l'hommage auquel nous nous associons et qui est celui de tous les Chasseurs à Pied.

A Jean-Pierre son fils et à toute sa famille, l'ANCAP présente les condoléances de tous ses membres.

- + □ L'Adjudant en retraite Gaston MONDRY est décédé ce 12 février 2008 à l'âge de 90 ans. A 13 ans il entre à l'école des pupilles et c'est le début d'une longue carrière militaire qui se terminera en 1973 au 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied au service de la mobilisation.

Gaston MONDRY était un militaire méticuleux et dévoué, grand patriote, mais aussi homme d'une grande culture.

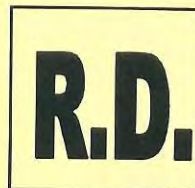
Il maniait aussi la plume avec beaucoup de talent : il écrivait dans diverses revues mais s'essayait également dans l'écriture de textes remarquables, empreints de poésie et d'une grande élévation de pensée.

Gaston était l'oncle d'un autre Chasseur, l'Adjudant-Chef Léon DEHASSE qui fit pratiquement toute sa carrière au 2<sup>Ch</sup>.

A toute la famille, nous présentons nos condoléances émues.



FORCES ARMEES BELGES



4 Gp CIS  
RSSC  
Camp Roi Albert  
6900 Marche-en-Famenne  
Bemilcom : 9 2390 6892  
FAX 9 2390 6819

EXPEDITEUR

Quartier Général 7 Brigade - 2 Ch  
Camp Roi Albert  
6900 MARCHE-EN-FAMENNE  
Tèl 084/246061  
BEMILCOM : 9.2390.6061

DESTINATAIRE



Éditeur responsable : DUPUIS Christian Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE  
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B Av. Général Michel -6000 Charleroi  
Tél et FAX ANCAP : 071/30 07 48 - Site Internet : [www.chasseursapied.com](http://www.chasseursapied.com)

**Retour éventuel : Musée des Chasseurs à Pied Adresse ci-dessus**

---